

## Rapport annuel APNB 2024

La mission de l'Association du patrimoine du Nouveau-Brunswick est de **faire la promotion de la conservation, de la préservation, de l'interprétation et de l'augmentation de la valeur des ressources patrimoniales du Nouveau-Brunswick.**

### DÉFENSE DES INTÉRÊTS

#### Défense des intérêts au niveau national – Rencontre avec Patrimoine canadien

La politique muséale du Canada : résultats de la consultation nationale.

- 93 % des Canadiens estiment que les gouvernements devraient accorder une grande importance au soutien des institutions patrimoniales.
- Tous les niveaux de gouvernement devraient soutenir les institutions patrimoniales
- Les principales priorités du public canadien :
  - 1) Communiquer des histoires de différents points de vue
  - 2) Possibilités de participation de la communauté (priorité à la communauté)
  - 3) Possibilités d'entrée gratuite.
  - 4) Relations avec les autochtones, réconciliation et rapatriement
  - 5) Diversité sectorielle
  - 6) Préoccupations législatives
- Leurs trois principales suggestions pour le gouvernement :
  - 1) Fournir un soutien financier direct (le financement de base est essentiel)
  - 2) Fournir des fonds pour protéger les bâtiments et les espaces
  - 3) Offrir des possibilités d'emploi aux étudiants et aux jeunes Canadiens.

#### Besoins du secteur du patrimoine pour les 5 à 10 prochaines années

#### Priorités pour l'amélioration du soutien fédéral

<ul style="list-style-type: none"><li>• Principales priorités :<ol style="list-style-type: none"><li>1) Stabilité financière</li><li>2) Besoins en infrastructures (y compris l'écologisation)</li><li>3) Gestion des collections</li></ol></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Soutien lié :<ol style="list-style-type: none"><li>1) Aux coûts opérationnels</li><li>2) Au financement de projets</li><li>3) Aux mesures incitatives pour encourager les dons financiers</li></ol></li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Principaux défis :<ol style="list-style-type: none"><li>1) Charge administrative liée aux demandes de financement</li></ol></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Financement de projets patrimoniaux :<ol style="list-style-type: none"><li>1) Infrastructure</li></ol></li></ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>2) Détérioration des infrastructures</li> <li>3) Attirer des visiteurs / trouver et conserver du personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2) Numérisation</li> <li>3) Possibilités d'emploi pour les jeunes</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences les plus recherchées pour l'avenir : <ul style="list-style-type: none"> <li>1) Numérisation ou technologie de l'information</li> <li>2) Sensibilisation de la communauté</li> <li>3) Compétences en matière de collecte de fonds</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Domaines dans lesquels les services gouvernementaux peuvent être améliorés : <ul style="list-style-type: none"> <li>1) Technologie numérique</li> <li>2) Favoriser les partenariats</li> <li>3) Développement professionnel</li> </ul> </li> </ul>

### **Ce qu'ont dit les participants autochtones**

#### **Une politique renouvelée devrait aider les institutions patrimoniales**

- Reconnaître le passé colonial et partager des histoires diverses avec des publics divers.
- Impliquer les Premières Nations, les Inuits et les Métis dans la narration de leurs histoires.
- Soutenir l'accès communautaire aux biens.
- Créer des inventaires accessibles des biens indigènes conservés dans les collections.
- Soutenir les accords de revitalisation culturelle, de rapatriement, d'intendance et de gestion collaborative.
- S'aligner sur les droits d'écrits dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

Les partenaires autochtones soulignent l'importance des institutions patrimoniales. Ils soulignent que le financement est nécessaire pour aider les institutions patrimoniales à jouer leur rôle essentiel dans la promotion de la réconciliation au Canada et à l'étranger (DNUDPA) – par la gestion des collections et le rapatriement, la narration, les possibilités d'emploi et l'engagement des communautés.

#### **Résumé des discussions de la table ronde des parties prenantes**

##### **Une politique renouvelée doit prévoir :**

- Un langage moderne qui soutient les mandats et les objectifs

- Financement opérationnel/de base pour les institutions patrimoniales
- Soutien financier et conseils pour l'entretien et la gestion du patrimoine culturel matériel et immatériel
- Financement et ressources pour les projets de numérisation
- Ressources et conseils pour des initiatives plus écologiques

**Une politique renouvelée doit soutenir :**

- Développement d'une plateforme virtuelle/numérique partagée pour le patrimoine culturel
- Initiatives de formation et travail des bénévoles
- Partenariats/collaborations et exploitation des réseaux provinciaux
- L'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) par le biais de changements dans les politiques, la gouvernance, le financement, les ressources humaines, les collections, les expositions et la programmation.
- Contributions du secteur privé

**Une politique renouvelée devrait aussi :**

- s'aligner sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et sur les meilleures pratiques en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion (EDI) et de communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM);
- moderniser la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels (CCEEBC) et la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels;
- encourager la diversification des programmes et des financements par un financement pluriannuel, des exigences linguistiques souples, des rapports et des possibilités de financement.

En octobre, il a été confirmé que le texte de la Politique nationale des musées était en cours de finalisation et qu'il avait été soumis comme document confidentiel du Cabinet.

Au cours de l'année écoulée, la directrice générale a participé à des réunions mensuelles avec les associations provinciales et territoriales (PTMA) afin de discuter des problèmes spécifiques auxquels sont confrontés les musées dans l'ensemble du pays.

Comme groupe, nous :

- 1) Continuons à recommander au ministère du Patrimoine canadien d'étendre le Programme d'aide aux musées (PAM) au-delà des activités liées aux collections.

- 2) Continuons à promouvoir l'importance d'une nouvelle politique muséale nationale (PMN). En juillet 2024, les associations provinciales et territoriales recommandent dans une lettre adressée à l'honorable Pascale St-Onge, ministre du Patrimoine canadien, plusieurs points clés.

Une nouvelle politique muséale nationale modernisée visera à fixer des objectifs à long terme, des principes directeurs et à présenter une vision de l'implication actuelle et future du gouvernement fédéral dans les musées :

- a) Redéfinir les musées pour combler les lacunes qui existent depuis longtemps dans les programmes de financement fédéraux et qui empêchent de nombreuses organisations artistiques, culturelles et patrimoniales d'avoir accès à des fonds;
- b) Améliorer la façon dont les programmes existants, tels que le Programme d'aide aux musées et Jeunesse Canada au travail, soutiennent l'équité, la diversité, l'inclusion et l'évolution rapide de la main-d'œuvre;
- c) Moderniser les pratiques en matière de collections et prendre des mesures pour soutenir les arts, la culture et le patrimoine irremplaçables en cas d'urgence climatique;
- d) Développer des cadres de réconciliation et centrer l'autodétermination autochtone dans l'ensemble des politiques muséales et patrimoniales canadiennes, y compris les changements identifiés par le Plan d'action de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies*, et
- e) Assurer l'alignement stratégique entre le gouvernement du Canada et un secteur qui génère plus de 8,6 milliards de dollars de retombées économiques par an pour les Canadiens.

- 3) L'année dernière, l'Association des musées canadiens (AMC), la BC Museums Association (BCMA) et les associations des musées provinciaux et territoriaux (PTMA) ont présenté un rapport d'analyse comparative des politiques sur le soutien des gouvernements aux musées dans le monde et au Canada. Ce [rapport d'évaluation comparative](#) examine huit thèmes clés : cadres politiques, soutien technologique, programmes éducatifs, collaboration internationale, efforts de conservation, gestion des urgences, marketing et promotion, et modèles de financement.

- 4) L'année dernière, une coalition d'organisations patrimoniales nationales et provinciales, dont l'APNB, a signé une déclaration commune appelant le gouvernement du Canada à prendre des mesures immédiates pour établir un cadre national pour les droits du patrimoine culturel autochtone dirigé par les autochtones.

Nous demandons respectueusement au gouvernement du Canada de :

- a) Lancer le processus de codéveloppement du cadre national global.

- b) S'engager à fournir un financement substantiel et à long terme pour son développement et sa mise en œuvre.
- c) Mettre en place un groupe de travail dirigé par des autochtones pour guider ce processus.
- d) Fixer un calendrier précis pour l'achèvement et la mise en œuvre du cadre.

#### ▪ **Fiducie nationale du Canada**

Le groupe du projet de réinitialisation du patrimoine de la Fiducie nationale se réunit régulièrement pour recueillir des informations sur la manière dont la réinitialisation du patrimoine devrait aller de l'avant en mettant l'accent sur la diversité et l'inclusion. Le projet s'est développé au point qu'un site Web rempli de contenu a été mis à la disposition du public et qu'un balado sera bientôt diffusé sur des sujets clés dans le domaine du patrimoine. Le groupe se réunit maintenant pour discuter du déploiement du matériel et de la meilleure façon de continuer à répondre aux préoccupations de la communauté du patrimoine.

#### **Défense des droits et intérêts à l'échelle provinciale**

- 1) Les réponses aux questions du sondage de l'APNB ont été reçues de trois chefs de parti et publiées sur notre site Web avant l'élection d'octobre.
- 2) Un groupe de travail s'est rapidement formé après l'incendie de l'armurerie Militia au 11, rue Carleton, à Fredericton, en mars dernier. La structure a été jugée irrécupérable par le commissaire des incendies, mais un groupe de défenseurs du patrimoine local s'est réuni régulièrement pour élaborer des stratégies visant à sauver le bâtiment. Plusieurs lettres ont été envoyées afin d'encourager un compromis pour sauver la structure, mais jusqu'à présent, le ministère de la Défense nationale (MDN) ne s'est pas engagé à la sauver et a refusé l'accès à un professionnel du patrimoine pour obtenir un second avis. Le groupe s'efforce d'obtenir le rapport d'incendie. Le bâtiment est toujours debout, bien qu'il ait été exposé aux éléments pendant des mois.

#### **POSSIBILITÉS D'ÉDUCATION AU PATRIMOINE**

- 1) **Notre conférence annuelle de 2023** à Sussex a vu 76 institutions membres participer à notre AGA et à notre conférence annuelle pendant trois jours. Nous remercions les coprésidentes, Melanie Wade et Katherine Biggs-Craft, ainsi que les membres de la Saint John Fundy Zone pour leur excellent travail sur le programme de la conférence.

Recettes de l'inscription = 13 791,46 \$

Partenariats = 1 500 \$

Recettes de l'encan silencieux = 1 272,20 \$

Dépenses de la conférence = 8 784,65 \$

Dépenses pour la traduction = 6 168,18 \$

**Surplus total = 1 610,83 \$**

\* Nous avons eu la chance de recevoir une subvention semestrielle du ministère du Patrimoine canadien au titre de l'appui fédéral à l'interprétation et à la traduction, d'un montant total de **3 174 \$**, pour nous aider à couvrir les frais de traduction simultanée.

**2) Atelier CCI : Introduction à l'entretien des textiles** s'est déroulé sur trois jours et 20 membres de l'APNB y ont participé en février dernier. L'atelier a montré comment prendre soin des costumes et des textiles que l'on trouve couramment dans les collections du Nouveau-Brunswick.

### **Autres initiatives de l'APNB :**

### **SUBVENTIONS REÇUES**

1) Province du Nouveau-Brunswick, ministère du Tourisme, de la Culture et du Patrimoine – Subvention de fonctionnement annuelle pour 2024 – 90 000 \$

2) Un étudiant stagiaire a été engagé pour 16 semaines par l'intermédiaire de l'office de l'éducation expérimentale (Office of Experiential Education) de l'UNB. Le programme a été appuyé par la société MITACS et l'UNB s'occupe de la paie.

3) Programme d'appui au bilinguisme du Nouveau-Brunswick (PABNB) – Subvention pour couvrir les frais de traduction simultanée et autres frais liés à la traduction pour notre sommet du 50<sup>e</sup> anniversaire (6 400 \$).

4) Subvention de la SDR pour couvrir d'autres coûts liés à notre sommet du 50<sup>e</sup> anniversaire, tels que les honoraires des conférenciers, le programme, etc. (environ 2 500 \$).

### **Base de données CollectiveAccess**

Les factures de CollectiveAccess sont émises chaque année autour du 1<sup>er</sup> août pour couvrir les frais du serveur que l'APNB paie à OVHcloud.

### **Comptes-rendus des comités de l'APNB**

1) **Comité de planification stratégique** – Lawren Campbell, président

Le comité a élaboré un plan d'affaires à 5 ans qui sera lancé lors du sommet de 2024.

## 2) **Comité des communications et de la défense des intérêts** – Gerry Gillcash, président

Le comité s'est concentré sur trois projets en 2024. À la suite d'un sondage/questionnaire envoyé aux chefs des partis du Nouveau-Brunswick, l'APNB a reçu des réponses du chef du Parti progressiste-conservateur, du chef du Parti vert et du chef du Parti libéral. Leurs réponses ont été ajoutées au site Web de l'APNB, de même que des ressources et des modèles permettant aux musées communautaires et aux lieux patrimoniaux de travailler à leurs propres campagnes de défense des intérêts. Un autre projet réussi a été de contribuer à l'élaboration d'une série de questions d'enquête relatives aux services et à la communication de l'APNB, qui ont été publiées en avril. Le comité a également lancé ***Le patrimoine vit ici!*** sur le site Web de l'APNB, qui vise à mettre en évidence les histoires positives du secteur du patrimoine à l'échelle de la province.

## 3) **Comité directeur des musées** – Evelyn Fidler, présidente

Le comité directeur des musées (CDM) de l'APNB a pris en charge deux projets en 2024. Le premier consistait à aider à rédiger un sondage sur les besoins en formation. Le deuxième projet consistait à soutenir Kellie dans la rédaction d'une subvention du PAM en élaborant une liste de politiques et de modèles à placer sur notre site Web afin d'améliorer le soutien aux musées communautaires du Nouveau-Brunswick. Le CDM a également contribué à la rédaction du plan stratégique et du plan d'affaires de l'APNB.

## 4) **Comité du patrimoine bâti** – Marian Beyea, présidente

**A – Les 10 sites les plus menacés au Canada** – En 2024, il a été décidé que le programme subirait d'importants changements afin de mieux répondre aux besoins des Néo-Brunswickois. La relance de ce programme n'a pas encore eu lieu, mais dans un avenir proche, la liste offrira plus de souplesse pour permettre aux candidats de présenter leur demande au moment où ils en ont le plus besoin.

**B – Répertoire d'expertise et de matériaux** – Nous continuons à enrichir notre répertoire de professionnels et de gens de métier.

**C – Inventaire** – Erin Jeffries, notre responsable du patrimoine bâti, a réalisé un excellent travail au cours des trois dernières années en ajoutant chaque semaine des sites du patrimoine du N.-B. à notre page Facebook. Elle a également publié des articles toutes les deux semaines pour mettre en évidence des lieux patrimoniaux intéressants dans le cadre du projet. Cela a servi de ressource éducative pour les Néo-Brunswickois, soulignant l'importance de notre patrimoine bâti. Ces sites patrimoniaux sont ensuite saisis dans notre base de données. La base de données a été mise en

ligne telle qu'elle est actuellement par notre étudiant d'été. Les mises à jour sur ce projet se poursuivront.

**D – Journées « Aime tes ponts couverts »** – Notre événement annuel a de nouveau eu lieu cette année. Cette année, il a été étendu à 11 jours et a inclus 5 événements participants. Le pont couvert du ruisseau Sawmill et la société historique du comté d'Albert (Albert County Historical Society) ont organisé leur célébration annuelle, et le marché du pont couvert de Hartland a accepté de se joindre à nous puisqu'il organisait déjà son événement à ce moment-là. Nous avons ajouté une dégustation de beurre d'érable au pont couvert du ruisseau Turtle numéro 4 avec Fundy Maple et la région de la Biosphère de Fundy, un barbecue au pont couvert de Nelson Hollow et une séance de photographie au pont couvert de la rivière Kennebecasis numéro 7.5 avec la communauté rurale de Butternut Valley. Nous avons trois commanditaires pour les événements de cette année, Excellence NB, Fundy Maple et Covered Bridge Potato Chips. Les événements ont été très réussis et il est déjà question de planifier l'année prochaine.

Le travail de notre association se poursuit par le biais de demandes de subventions, de rapports, de communications et d'assistance à nos membres. Le travail et les contributions de nombreuses personnes soutiennent l'APNB. Nous tenons à remercier tous ceux qui se portent volontaires pour siéger au conseil d'administration, ainsi que les bénévoles qui nous aident à aller de l'avant. Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude aux personnes dévouées qui ont fait de notre sommet du 50<sup>e</sup> anniversaire une réalité. Marion Beyea et les membres de la zone patrimoniale de River Valley (River Valley Heritage Zone) – Melynda Jarratt, Evelyn Fidler et Joanne Barrett – ainsi que les présidents des comités, Fred White et Darrel Bishop. Un travail remarquable!

Alors que nous réfléchissons au passé et que nous nous tournons vers l'avenir, nous sommes reconnaissants pour les contributions d'Alice Fudge, de Samuel Albert, de Joan Pearce et de Charles Ramsey qui ont démissionné ou ont décidé de ne pas se représenter en raison d'autres responsabilités. Nous sommes reconnaissants de leur engagement et de leurs services en tant que bénévoles. Leur dévouement est admirable et nous continuerons à bâtir sur leur héritage.

Respectueusement soumis,

Lawren Campbell, président AHNB-APNB

Kellie Blue-McQuade, directrice exécutive AHNB-APNB